

Mon Colonel,

Madame et messieurs les parlementaires,

Monsieur le président du conseil départemental,

A toutes les autorités dont la présence marque le respect et la confiance, disons-le aussi l'amitié, que vous accordez à la gendarmerie,

A tous les gendarmes de tous grades aujourd'hui parmi nous, et au quotidien au service de la France, de ses lois et de ses citoyens,

je veux dire, en ces circonstances, que la clarté des actes rend les mots superflus.

Alors je tiens surtout à vous remémorer trois citations sur le colonel Arnaud Beltrame :

- celle du Président de la République, qui a dit lors de la cérémonie d'hommage aux Invalides le 28 mars

« Le lieutenant-colonel Beltrame s'est retrouvé face à la part la plus profonde de son engagement »

- celle du DGGN, qui a dit

« Il n'a pas appliqué de procédures, il a fait mieux, il a respecté son serment »

- celle de son épouse enfin

« Arnaud se sentait intrinsèquement gendarme »

Les mots, comme je l'ai dit, sont donc inutiles face à l'intégrité d'un acte qui a mené au sacrifice ultime. Mais l'émotion, sincère, est là, dans cette salle, et le souvenir, nécessaire, est présent, à travers cette plaque et la force de l'esprit.

Rendre hommage, marquer la mémoire, ce n'est pas seulement célébrer le passé, et cet acte héroïque qui n'a rien d'anachronique, c'est aussi souligner un acte de bravoure porteur de repères et de leçons pour l'avenir.

Oui la bravoure d'un seul peut entraîner la Nation à sa suite. Oui souvenons-nous du vendredi 23 mars 2018